

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 29 Janvier 2010

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 1/01

OBJET : Budget primitif 2010 : Politiques contractuelles en faveur des collectivités.

Cantons : Tous

RÉSUMÉ : Ce rapport présente les inscriptions budgétaires relevant des différentes politiques contractuelles en faveur des collectivités, à savoir : les contrats ruraux, contrats régionaux, CADUCÉ, C.L.A.I.R., CONT.A.C.T., C3D et le contrat de Parc du Gâtinais Français. Pour les dépenses d'investissement, les autorisations de programme s'élèvent à 11,10 M€ (13,43 M€ au BP 2009) et les crédits de paiements sont ouverts pour 14,94 M€ (18,57 M€ au BP 2009). En fonctionnement, les dépenses prévues s'élèvent à 0,91 M€ (0,71 M€ au BP 2009).

Le présent rapport traite de l'ensemble des propositions budgétaires relatives à la politique contractuelle du Département en faveur des collectivités, à l'exclusion des contrats triennaux de voirie qui sont traités dans le cadre des propositions budgétaires pour la voirie départementale.

Après quelques éléments de bilan global, la présentation détaillée qui suit est établie par type de contrat : contrats ruraux, contrats régionaux, CADUCÉ, CLAIR, CONT.A.C.T., C3D et Contrat de Parc du Gâtinais Français.

Pour chaque type de contrat sont précisés, après des éléments de bilan détaillé, les Autorisations de Programme de dépenses d'investissement, le cas échéant les enveloppes de fonctionnement, le nombre ou les principaux contrats qui peuvent être financés, éventuellement les candidatures qu'il est proposé de retenir et enfin l'évaluation des besoins en crédits de paiement.

Ainsi, les inscriptions de crédits qui vous sont proposées dans ce rapport relèvent des programmes « Actions d'aménagement/Contrats ruraux ; contrats régionaux ; CADUCÉ ; CLAIR ; CONT.A.C.T. ; C3D » et « Aménagement/Autres actions – Contrat de Parc du Gâtinais Français ».

A- BILAN GLOBAL DE LA POLITIQUE CONTRACTUELLE

1 - POUR L'ANNEE 2009

Au titre de l'exercice 2009, des autorisations de programme d'un montant total de 13 941 952 € (après DM) ont été inscrites dont 12 136 452 € ont été affectés aux collectivités de la manière suivante :

- 1 074 500 € pour 10 contrats ruraux,
- 698 972 € pour les contrats régionaux de Lagny-sur-Marne et Jouarre,
- 10 362 980 € pour les C3D du Pays de Meaux, du Pays de l'Ourcq et du Syndicat d'Etudes et de Programmation de Bassée Montois.

II - POUR LA PERIODE 2004 à 2009

Entre 2004 et 2009, 224 contrats ont été adoptés (sur 235 candidatures retenues), pour un financement départemental de 116,24 M€.

Sur ces 116,24 M€, 105,15 M€ sont programmés à ce jour, pour un montant total de projets de 532,65 M€, ce qui représente une participation départementale à hauteur de 19,74 % du coût prévisionnel des opérations.

Les subventions ainsi programmées se répartissent entre les différents thèmes suivants :

- 35,87 M€ en faveur des équipements (petite enfance, sports, loisirs, formation),
- 31,17 M€ en faveur des aménagements urbains, infrastructures et déplacements,
- 19,33 M€ en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,
- 8,64 M€ en faveur de l'action sociale et du logement,
- 5,27 M€ en faveur du développement économique,
- 4,29 M€ en faveur de l'environnement,
- 0,58 M€ en faveur de l'ingénierie et de l'animation.

B - CONTRATS RURAUX

I - BILAN DE LA PROCEDURE

Depuis sa mise en place en 1983, 862 contrats ruraux ont été adoptés par l'Assemblée départementale dont 415 sont des premiers dossiers communaux, 303 des seconds, 95 des troisièmes et 49 des contrats intercommunaux.

A ce jour, 693 contrats sont soldés, 142 sont en cours de réalisation et 14 agréés par le seul Département.

Pour la période 2004-2009, les subventions engagées se montent à 20,29 M€ et se déclinent entre les thèmes suivants :

- . 27 % en faveur du scolaire et péri-scolaire,
- . 23 % en faveur des espaces publics,
- . 19 % en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,
- . 18 % en faveur des bâtiments communaux,
- . 12 % en faveur de la jeunesse et des sports,
- . 1 % en faveur de l'économie.

II - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010
Contrats ruraux	2 000 000 €	0
Total de l'AP de dépenses 2010	2 000 000 €	0

En baisse par rapport à 2009, l'autorisation de programme 2010 abondée des 1,7 M€ (montant non affecté en 2009) permettra l'adoption des dossiers actuellement à l'étude ainsi que les dossiers prioritaires déposés avant le 31 mai 2010 (décision du 26 janvier 2006 relative aux équipements scolaires). En effet, l'AP 2009 de 2 780 000 € a été affectée à hauteur de 1 074 500 €, laissant un disponible de 1 705 500 €.

Pour information, 81 collectivités se sont manifestées pour l'élaboration d'un projet de contrat rural. 5 dont 3 intercommunalités pour un 1^{er} contrat, 37 dont 2 intercommunalités pour un second contrat et 39 pour un 3^{ème} contrat.

RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
Contrats ruraux	2001	2 403 776,55	74 758,72
Contrats ruraux	2003	2 044 057,38	187 634,38
Contrats ruraux	2004	3 708 345,35	486 252,27
Contrats ruraux	2005	2 218 020,65	435 904,24
Contrats ruraux	2006	4 975 895,99	437 525,54
Contrats ruraux	2007	4 300 357,25	374 108,92
Contrats ruraux	2008	4 016 857,25	50 791,88
Contrats ruraux	2009	2 780 000,00	50 000,00
Total des CP 2010			2 096 957,95

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 2 096 957,95 € pour les dépenses d'investissement, soit - 12 % par rapport aux crédits inscrits en 2009 (2 381 041 €).

C - CONTRATS REGIONAUX

I - BILAN DE LA PROCEDURE

Depuis 1980, le Département s'est engagé à participer, sur ses lignes spécifiques, aux contrats régionaux. 158 collectivités ont ainsi élaboré un contrat régional dont 144 sont soldés, 14 contrats sont en cours de réalisation et 4 sont en cours d'instruction.

Pour la période 2004-2009, les subventions engagées ont représenté 3,2 M€ et se sont réparties entre :

- . 55 % en faveur des équipements,
- . 23 % en faveur de l'aménagement urbain/infrastructures/déplacements,
- . 13 % en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,
- . 9 % en faveur de l'environnement.

II - DEPENSES D'INVESTISSEMENT**OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010**

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010
Contrats régionaux	3 600 000 €	0
Total de l'AP de dépenses 2010	3 600 000 €	0

L'autorisation de programme 2010, en forte hausse par rapport au BP 2009 (0,7 M€) permettra l'adoption des différents contrats actuellement en cours d'instruction (Montereau-Fault-Yonne, Servon) ou en cours d'élaboration (Champagne-sur-Seine, Samoreau, Fontenay-Trésigny, Coupvray, Esbly, Chartrettes, Quincy-Voisins et Guérard).

RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
Contrat régional Héricy	2003	206 665,37	1 461,53
Contrat régional La Chapelle la Reine	2004	256 660,55	61 200,00
Contrat régional Gretz-Armainvilliers	2005	149 091,80	77 091,80
Contrat régional Saint Mard	2005	154 419,50	91 743,39
Contrat régional Samois-sur-Seine	2005	106 995,00	77 476,77
Contrat régional Vernou-la-Celle-sur Seine	2005	285 384,10	41 784,58
Contrat régional Moncourt-Fromonville	2006	301 160,17	40 492,67
Contrat régional Vaires-sur-Marne	2006	121 446,30	69 544,00
Contrat régional Vert-Saint-Denis	2006	345 732,25	67 353,41
Contrat régional Chaumes-en-Brie	2007	137 775,00	25 500,00
Contrat régional Mitry-Mory	2007	391 507,00	25 000,00
Contrat régional Evry-Grégy-sur-Yerres	2008	103 950,00	20 790,00
Contrat régional Nandy	2008	613 900,00	25 000,00
Contrat régional Lagny-sur-Marne	2009	167 671,79	20 000,00
Total des CP 2010			644 438,15

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 644 438,15 € pour les dépenses d'investissement, soit + 13,3 % par rapport aux crédits inscrits en 2009 (568 542 €).

Les contrats régionaux inscrits sur les AP 2007, 2008 et 2009 ont été adoptés par l'Assemblée départementale au cours de l'année 2009 et par conséquent, les opérations ne démarreront que fin 2010 voire en 2011.

D - CONTRATS C.A.D.U.C.É

I - BILAN DE LA PROCEDURE

Depuis la mise en place de cette politique, 41 collectivités (dont 8 forment le SAN de Sénart) ont bénéficié d'un Contrat d'Aménagement et de Développement Urbain Concerté (C.A.D.U.C.É) de première génération et 3 d'un CADUCÉ de deuxième génération axé sur la politique de la ville (Meaux, Montereau-Fault-Yonne et Nemours).

A ce jour, 18 C.A.D.U.C.É sont soldés et 15 sont en cours de réalisation.

Pour la période 2004-2009, l'enveloppe globale engagée des CADUCÉ est de 15,50 M€ et se répartit entre les thèmes suivants :

- . 31 % en faveur des équipements,
- . 28 % en faveur de l'aménagement urbain/infrastructures/déplacements,
- . 23 % en faveur du logement,
- . 13 % en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,
- . 4 % en faveur de l'environnement,
- . 1 % en faveur du développement économique.

II - CANDIDATURE POUR 2010

Commune de Bussy-Saint-Georges : 18 772 habitants – candidate depuis le 21 mars 2009.

Montant prévisionnel de l'enveloppe CADUCÉ : 1 783 340 €.

Appartenant au secteur III de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, Bussy-Saint-Georges se caractérise par une évolution démographique exponentielle avec une augmentation du nombre d'habitants de plus de 100 % en 10 ans et une population jeune dont 50 % a de moins de 30 ans. Marquée par de forts contrastes socio-spatiaux, la commune inscrite en Opération d'Intérêt National se situe à la croisée de grandes infrastructures de transports (A4, Francilienne et RER A).

L'enjeu majeur du territoire est de créer une ville durable en :

- répondant aux besoins en équipements et en logements de sa population croissante,
- assurant une mixité sociale (11 % de logements sociaux) et une mixité des fonctions et des usages,
- résolvant le problème de saturation des axes de transports,
- préservant un environnement de qualité.

La commune souhaite que le Département l'accompagne au travers du futur CADUCÉ dans la réflexion, la mise en œuvre et la réalisation de ses projets de développement durable (notamment la création de l'éco-quartier du Sycomore).

III - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
CADUCÉ Le Mée-sur-Seine	2002	1 861 791,75	498 080,85
CADUCÉ Fontainebleau	2003	1 388 856,28	197 515,49
CADUCÉ Torcy	2003	1 651 422,50	89 893,15
CADUCÉ La Ferté-sous-Jouarre	2004	851 962,00	209 469,58
CADUCÉ Meaux	2004	6 356 416,63	977 333,32
CADUCÉ Montereau-Fault-Yonne	2004	2 010 457,80	343 010,05
CADUCÉ Thorigny-sur-Marne	2004	792 294,75	73 573,84
CADUCÉ Tournan-en-Brie	2004	575 306,25	174 566,52
CADUCÉ Nemours	2005	1 664 035,43	7 032,10
CADUCÉ Dammartin-en-Goële : Etude	2006	20 000,00	8 050,00
CADUCÉ Dammartin-en-Goële : Travaux	2006	774 646,25	230 000,00
CADUCÉ Gretz-Armainvilliers	2006	580 491,25	91 538,40
CADUCÉ Nangis	2006	656 282,25	18 461,60
CADUCÉ Roissy-en-Brie	2006	1 728 060,75	434 119,00
Total des CP 2010			3 352 643,90

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 3 352 643,90 € pour les dépenses d'investissement, soit + 14 % par rapport aux crédits inscrits en 2009 (2 949 095 €).

E - CONTRATS C.L.A.I.R.

I - BILAN DE LA PROCEDURE

Le Contrat Local d'Aménagement Intercommunal Rural (CLAIR) créé en 1997 a permis à 11 territoires ruraux de faire émerger et financer leurs projets intercommunaux.

Pour la période 2004-2009, l'enveloppe globale engagée des CLAIR s'élève à 11,60 M€ et se répartit entre les thèmes suivants :

- . 37 % en faveur de l'aménagement urbain/infrastructures/déplacements,
- . 20 % en faveur de l'action sociale,
- . 18 % en faveur du développement économique,
- . 18 % en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,
- . 5 % en faveur de l'ingénierie et animation,
- . 2 % en faveur de l'environnement.

Actuellement, 5 contrats sont soldés (Pays Bassée Montois, Pays de l'Ourcq, Pays de la Goële et du Multien, Pays Créçois et Parc Naturel Régional du Gâtinais Français), 6 contrats sont en cours de réalisation et 3 sont en phase d'élaboration d'un projet de territoire :

- le bassin de vie de La Ferté-Gaucher relance actuellement son projet de territoire et la démarche de création d'une Communauté de communes,
- le territoire du Val de Loing présentera en début d'année, pour contractualiser avec le Département, son projet de développement pour cinq ans et un premier programme d'actions annuel,
- la Communauté de communes du Châtelet-en-Brie a recruté un agent de développement local pour élaborer son projet de territoire.

II - CANDIDATURE POUR 2010

Communauté de communes des Deux Fleuves : 34 022 habitants pour 14 communes – candidate depuis le 15 juillet 2009.

Montant prévisionnel de l'enveloppe CLAIR : 2 563 800 €.

S'inscrivant dans une candidature à un appel à projets européen du FEADER et dans une contractualisation avec la Région dans le cadre du GP3, la communauté sollicite le Département pour l'élaboration d'un contrat CLAIR.

L'objectif premier est d'aboutir à l'émergence d'un projet de territoire qui pourrait s'articuler autour de trois axes : positionner le territoire en tant que « porte d'entrée de la Région Ile-de-France », renouveler la gouvernance sur l'agglomération, assurer un développement équilibré entre l'aire urbaine et rurale.

III - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses sur autorisations d'engagement antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
CLAIR Bassin de Vie de Coulommiers	2007	612 796,76	8 763,56
CLAIR Brie Centrale	2007	556 374,00	34 985,47
CLAIR C.Communes Brie Nangissienne	2007	345 823,48	10 989,77
CLAIR C.Communes Moret Seine et Loing	2007	783 279,00	313 640,14
CLAIR C.Communes Pays Fertois	2007	185 530,00	59 058,75
CLAIR C.Communes Val de Loing	2007	518 910,00	20 000,00
CLAIR Pays Provinois	2007	143 515,71	111 234,59
CLAIR Secteur de la Ferté-Gaucher	2007	234 980,00	20 000,00
CLAIR Etudes	2007	92 383,00	4 862,00
Total des CP 2010			583 534,28

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève à 583 534,28 € pour les dépenses de fonctionnement, soit + 34 % par rapport aux crédits inscrits après DM2 2009 (434 365 €).

IV - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010
CLAIR CC 2 Fleuves	37 500	37 500
Total de l'AP de dépenses 2010	37 500	37 500

L'autorisation de programme 2010 permettra le financement de l'étude préalable au contrat CLAIR de la Communauté de communes des Deux Fleuves dont la candidature est retenue en 2010.

RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
CLAIR Pays Provinois	2002	2 099 368,61	39 438,61
CLAIR C.Communes Moret Seine et Loing	2003	2 151 060,45	677 231,99
CLAIR C.Communes Pays Fertois	2003	1 860 417,02	682 956,93
CLAIR Bassin de Vie de Coulommiers	2004	2 615 760,00	304 781,73
CLAIR Brie Centrale	2006	2 425 680,00	230 744,87
CLAIR C.Communes Brie Nangissienne	2007	576 150,00	160 368,85
CLAIR Secteur Fontainebleau-Le Châtelet	2008	3 500 000,00	58 025,00
Total des CP 2010			2 153 547,98

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 2 191 047,98 € pour les dépenses d'investissement, soit – 11 % par rapport aux crédits inscrits en 2009 (2 473 881 €).

F - CONTRATS CONT.A.C.T.

I - BILAN DE LA PROCEDURE

Depuis la mise en place de cette procédure en juin 2000, 39 communes ont été retenues par notre Assemblée départementale pour l'élaboration d'un Contrat d'Aménagement Communal du Territoire (CONT.A.C.T.).

A ce jour, 31 communes ont signé leur CONT.A.C.T., 7 sont soldés, 24 sont en cours de réalisation et 8 sont à l'étude.

Les actions engagées pour la période 2004-2009 s'élèvent à 8,6 M€ se répartissant de la manière suivante :

- . 45 % en faveur de l'aménagement urbain/infrastructures/déplacements,
- . 40 % en faveur des équipements,
- . 11 % en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,
- . 3 % en faveur de l'action sociale,

. 1 % en faveur du développement économique.

II - CANDIDATURES POUR 2010

Commune de Boissy-le-Châtel : 3 014 habitants – candidate depuis le 31 août 2009.

Montant prévisionnel de l'enveloppe CONT.A.C.T. : 396 750 €.

La commune de Boissy-le-Châtel, située à 4 km de Coulommiers, et membre de la Communauté de communes de la Brie des Templiers, souhaite bénéficier d'un contrat CONT.A.C.T. pour l'accompagner dans ses réflexions sur l'évolution de la commune et les investissements à prévoir dans les prochaines années.

Ses besoins porteraient sur la réhabilitation et l'aménagement des services de la mairie, la sécurisation des équipements sportifs et la construction d'une salle multisports.

Commune de Longperrier : 2 273 habitants – candidate depuis le 10 novembre 2008.

Montant prévisionnel de l'enveloppe CONT.A.C.T. : 448 500 €.

La commune qui élabore actuellement son Plan Local d'Urbanisme souhaite donner une réponse programmatique à ce document de planification.

Ainsi, il est envisagé une opération de regroupement d'équipements scolaires et à proximité, des programmes de logement.

Commune de Montry : 3 227 habitants – candidate depuis le 6 juillet 2009.

Montant prévisionnel de l'enveloppe CONT.A.C.T. : 605 000 €.

Située à proximité de Marne-la-Vallée, cette commune, dont l'intégration à la Communauté du Pays Créçois est envisagée, a déjà identifié de premiers enjeux de territoire : la requalification des espaces publics, le développement des services à la population, la revitalisation des commerces, la diversification de l'offre de logements, la préservation et la valorisation des espaces naturels.

Commune de Moussy-le-Neuf : 2 370 habitants – candidate depuis le 23 décembre 2008.

Montant prévisionnel de l'enveloppe CONT.A.C.T. : 396 750 €.

En réponse aux évolutions démographiques de la commune, cette dernière souhaite engager des actions autour d'équipements publics, de requalification de la voirie et des liaisons douces, de l'accessibilité de ses équipements et espaces publics et de la maîtrise de l'énergie.

Commune de Sourduin : 1 487 habitants – candidate depuis le 23 septembre 2009.

Montant prévisionnel de l'enveloppe CONT.A.C.T. : 345 000 €.

Le contrat de redynamisation du site de défense de Sourduun a identifié le besoin de réalisation d'une étude diagnostic, notamment sur le territoire de la commune.

Dans le cadre de ce contrat de site, des actions sont proposées au titre du CONT.A.C.T. : développement d'un pôle citoyen autour de l'ancienne mairie, requalification du centre-bourg et aménagement des abords de la RD 78.

III - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010
CONT.A.C.T. Château-Landon : Etude	20 000,00	15 000,00
CONT.A.C.T. Souppes-sur-Loing : Etude	20 000,00	15 000,00
CONT.A.C.T. Sourduun : Etude	20 000,00	13 380,00
CONT.A.C.T. Château-Landon	396 750,00	0
CONT.A.C.T. Souppes-sur-Loing	643 500,00	0
CONT.A.C.T. Sourduun	345 000,00	0
Total de l'AP de dépenses 2010	1 445 250,00	43 380,00

L'autorisation de programme 2010 correspond aux projets des communes de Château-Landon, Souppes-sur-Loing et Sourduun dont les candidatures ont été retenues au BP 2009 et BP 2010 pour Sourduun.

RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
CONT.A.C.T Champagne-sur-Seine	2002	643 500,00	10 432,82
CONT.A.C.T La Ferté-Gaucher	2002	483 000,00	59 889,75
CONT.A.C.T Moret-sur-Loing	2003	483 000,00	1 188,70
CONT.A.C.T Montigny-sur-Loing	2004	345 000,00	23 000,00
CONT.A.C.T Rebais	2004	448 500,00	36 426,00
CONT.A.C.T Bois-le-Roi	2005	495 000,00	7 186,43
CONT.A.C.T Bourron-Marlotte	2005	345 000,00	101 400,00
CONT.A.C.T Chevry-Cossigny	2005	345 000,00	85 885,00
CONT.A.C.T Courty	2005	495 000,00	25 000,00

CONT.A.C.T Guignes-Rabutin	2005	448 500,00	25 000,00
CONT.A.C.T St Germain-sur-Morin	2005	448 500,00	28 164,66
CONT.A.C.T Trilport	2005	483 000,00	43 364,65
CONT.A.C.T St Germain-Laval	2006	448 500,00	55 000,00
CONT.A.C.T St Mammès	2006	448 500,00	93 896,86
CONT.A.C.T St Soupplets	2006	396 750,00	71 735,77
CONT.A.C.T St Thibault-des-Vignes	2006	420 750,00	42 554,59
CONT.A.C.T Veneux-les-Sablons	2006	483 000,00	26 093,20
CONT.A.C.T. Bray-sur-Seine : Etude	2007	8 960,00	8 960,00
CONT.A.C.T. Mormant : Etude	2007	15 000,00	8 650,00
CONT.A.C.T. Annet-sur-Marne	2007	396 750,00	58 262,00
CONT.A.C.T. Bray-sur-Seine	2007	396 750,00	79 350,00
CONT.A.C.T. Mormant	2007	546 000,00	30 750,00
CONT.A.C.T	2007	1 527 816,80	123 096,74
CONT.A.C.T. Cannes-Ecluse	2008	448 500,00	39 700,00
CONT.A.C.T. Chessy	2008	420 000,00	34 000,00
CONT.A.C.T. St Pierre les Nemours	2008	569 250,00	63 850,00
CONT.A.C.T. Varennes-sur-Seine	2008	396 750,00	18 270,00
CONT.A.C.T	2008	934 175,00	34 000,00
Total des CP 2010			1 235 107,17

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 1 278 487,17 € pour les dépenses d'investissement, soit – 11,6 % par rapport aux crédits inscrits en 2009 (1 145 809 €).

G - CONTRATS C3D

I - BILAN DE LA PROCEDURE

Le Contrat Départemental de Développement Durable (C3D), politique contractuelle adoptée en janvier 2005 et modifiée le 25 septembre 2009, permet, sur la base d'un projet de territoire, le financement de projets d'intérêt commun à l'ensemble du territoire considérés et définis, lors de la phase d'élaboration du contrat, en concertation avec le Département, sur la base des priorités départementales.

A ce jour, 8 territoires ont élaboré un C3D : Villeparisis, Orée de la Brie, San de Sénart, Marne et Gondoire, Marne et Chantereine, San Val Maubuée, Melun Val de Seine et Pays de Meaux. 2 sont à l'étude (Pays de l'Ourcq et Bassée Montois).

Les actions engagées depuis 2005 représentent un montant global de 44,88 M€ répartis entre les thèmes suivants :

. 37 % en faveur de l'aménagement urbain/infrastructures/déplacements,

- . 23 % en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,
- . 20 % en faveur des équipements,
- . 7 % en faveur du développement économique,
- . 7 % en faveur de l'environnement,
- . 6 % en faveur de l'action sociale et logement.

II - CANDIDATURES POUR 2010

Communauté de communes du Pays Créçois : 17 268 habitants pour 15 communes – candidate depuis le 2 juin 2009.

Montant prévisionnel de l'enveloppe C3D : 1 532 610 €.

Des projets intercommunaux ont été réalisés dans le cadre d'un contrat CLAIR qui s'est articulé autour de trois axes : la mise en valeur du territoire et du tourisme, le développement des services et d'équipements communautaires, le développement économique.

La communauté de communes qui souhaite mettre à jour son projet de territoire établi depuis près de 10 ans, envisagerait de développer dans le cadre du futur C3D les thématiques suivantes : l'emploi, les déplacements, la jeunesse, le maintien des personnes âgées à domicile, le portage des repas, les services médicaux, le logement social communautaire, les équipements, l'aménagement numérique et le développement d'un système d'information géographique (SIG).

Communautés de communes du Provinois et de la Gerbe : 30 524 habitants pour 36 communes – candidate depuis le 11 septembre 2009.

Montant prévisionnel de l'enveloppe C3D : 2 441 920 €.

Faisant suite à un contrat CLAIR, les communautés de communes du Provinois et de la Gerbe ont exprimé le souhait de contractualiser de nouveau avec le Département.

Les orientations du contrat porteraient sur la création d'activité économique, l'emploi, le renforcement de l'attractivité du territoire et le développement des services publics. Chacune des deux communautés de communes mettra en œuvre un programme d'actions spécifiques.

III - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses sur autorisations d'engagement antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
C3D Marne et Gondoire	2007	78 984,00	14 100,00
C3D San Val Maubuée	2008	72 800,00	25 000,00
C3D SEP Bassée Montois	2009	24 000,00	4 000,00
C3D Pays de Meaux	2009	120 000,00	48 000,00
Total des CP 2010			91 100,00

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève à 91 100 € pour les dépenses de fonctionnement, soit + 36 % par rapport aux crédits inscrits après DM2 2009 (66 784 €).

Les crédits inscrits correspondent à la création d'une structure technopolitaine portée par le San Val Maubuée, au recrutement d'un coordinateur du réseau de l'enseignement musical prévu par le Pays de Meaux et au recrutement d'un animateur pour valoriser les productions agricoles de Marne et Gondoire.

IV - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010
C3D Pays Créçois	1 532 610,00	0
C3D Provinois et Gerbe	2 441 920,00	0
C3D Etudes	50 000,00	0
Total de l'AP de dépenses 2009	4 024 530,00	0

L'autorisation de programme 2010 permettra l'adoption des C3D du Pays Créçois et du Pays Provinois et de la Gerbe dont les candidatures sont retenues lors du BP 2010.

A titre indicatif, l'AP 2009 (après décision modificative) s'élevait à 10 192 980 € et correspondait aux C3D du Pays de Meaux, Pays de l'Ourcq et SEP Bassée Montois.

RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
C3D Orée de la Brie	2005	1 267 630,00	251 423,97
C3D San de Sénart	2005	8 716 970,00	780 000,00
C3D Villeparisis	2005	1 903 978,23	479 500,20
C3D Marne et Gondoire	2006	3 324 197,00	1 033 697,40
C3D Melun Val de Seine	2006	9 455 220,00	451 180,03
C3D Marne et Chantereine	2007	6 073 830,00	1 062 302,38
C3D San Val Maubuée	2008	6 627 700,00	684 583,00
C3D Pays de l'Ourcq	2009	1 311 600,00	50 000,00
C3D Pays de Meaux	2009	7 158 660,00	320 000,00
C3D SEP Bassée Montois	2009	1 722 720 ,00	50 000,00
Total des CP 2010			5 162 686,98

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 5 162 686,98 € pour les dépenses d'investissement, soit un montant en progression de 26 % par rapport aux crédits inscrits en 2009 (4 087 705 €).

H – CONTRAT DE PARC DU GATINAIS FRANCAIS

I - BILAN DE LA PROCEDURE

Le 2^{ème} contrat de parc portant sur la période 2007-2013 a été signé le 9 juin 2008 avec le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, l'Etat, la Région Ile-de-France et les Départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne afin de poursuivre les actions relatives à la valorisation du patrimoine naturel et culturel, au développement économique des activités agricoles et sylvicoles tant en respectant l'environnement, à la cohérence des stratégies d'aménagement du territoire, à la promotion de l'identité rurale du Gâtinais Français et enfin au développement du tourisme et la sensibilisation des activités rurales.

Le Département s'est engagé à financer les actions du Parc à hauteur de 40 % pour les actions individualisées sur le territoire seine-et-marnais et à 20 % pour les projets relevant du territoire du Parc Naturel Régional. La participation départementale fixée à parité avec l'Essonne s'élève à 2 721 000 € en investissement et à 1 630 000 € en fonctionnement.

Durant la période 2007-2009, les actions prévues par le Parc portent sur une participation départementale à hauteur de 1,036 M€ répartis selon les thèmes suivants :

. 58 % en faveur de l'aménagement/infrastructures/déplacements,

. 34 % en faveur de la culture, du tourisme et du patrimoine,

.6 % en faveur de l'environnement,

. 2 % en faveur des équipements.

II - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses sur autorisations d'engagement antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
Contrat de Parc du Gâtinais Français	2007	1 630 000,00	241 100,00
Total des CP 2010			241 100,00

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève à 241 100 € pour les dépenses de fonctionnement, montant identique à 2009.

II - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
Contrat de Parc Gâtinais Français 2007-2013	2007	2 721 000,00	200 000,00
Contrat de Parc : Maison du Parc	2008	568 400,00	18 000,00
Total des CP 2010			218 000,00

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 218 000 € pour les dépenses d'investissement, soit - 24 % par rapport aux crédits inscrits après DM2 2009 (287 415 €).

En conclusion, je vous propose d'approuver :

pour les dépenses d'investissement,

- la création des opérations 2010,

pour les dépenses de fonctionnement,

- la liste des subventions proposées à l'étape budgétaire.

Les propositions d'inscriptions de crédits d'investissement et de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2010 ».

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 1/01 des rapports soumis à la commission
n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

Rapporteurs : M. CAPARROY
Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

M. BERNHEIM
Commission n° 7 - Finances

Séance du 29 Janvier 2010

OBJET : Budget primitif 2010. Politiques contractuelles en faveur des collectivités.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

Article 1^{er} : de retenir pour l'année 2010, les candidatures suivantes :

- Commune de Bussy-Saint-Georges à un Contrat d'Aménagement et de Développement Urbain Concerté (C.A.D.U.C.É.),

- Communauté de communes des Deux Fleuves à un Contrat Local d'Aménagement Intercommunal Rural (C.L.A.I.R.),

- Communes de Boissy-le-Châtel, Longperrier, Montry, Moussy-le-Neuf et Sourduin à un Contrat d'Aménagement Communal du Territoire (CONT.A.C.T.),

- Communautés de communes du Pays Créçois et Communauté de communes du Provinois et de la Gerbe à un Contrat Départemental de Développement Durable (C3D).

Article 2 : sur les programmes « Actions d'aménagement/Contrats ruraux ; contrats régionaux ; Contrats CLAIR, Contrats C3D » et « Aménagement/Autres actions – Contrat de Parc du Gâtinais Français ».

I - POUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :**CONTRATS RURAUX**

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Contrats ruraux	2 000 000
Total de l'AP de dépenses 2010	2 000 000

CONTRATS REGIONAUX

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Contrats régionaux	3 600 000
Total de l'AP de dépenses 2010	3 600 000

CONTRATS C.L.A.I.R.

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Contrat CLAIR C.C. des Deux Fleuves	37 500
Total de l'AP de dépenses 2010	37 500

CONTRATS CONT.A.C.T.

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
CONT.A.C.T. Château-Landon : Etude	20 000
CONT.A.C.T. Souppes-sur-Loing : Etude	20 000
CONT.A.C.T. Sourdun : Etude	20 000

CONT.A.C.T. Château-Landon	396 750
CONT.A.C.T. Souppes-sur-Loing	643 500
CONT.A.C.T. Sourdun	345 000
Total de l'AP de dépenses 2010	1 445 250

CONTRATS DEPARTEMENTAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE (C3D)

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
C3D Pays Créçois	1 532 610
C3D Provinois et de la Gerbe	2 441 920
C3D Etudes	50 000
Total de l'AP de dépenses 2010	4 024 530

II - POUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

CONTRATS C.L.A.I.R.

- de créer les enveloppes prévisionnelles de subventions suivantes :

Enveloppes de subvention	CP / AD	BP 2010
CLAIR Bassin de Vie de Coulommiers	CP	8 763,56
CLAIR Brie Centrale	CP	34 985,47
CLAIR C.Communes Brie Nangissienne	CP	10 989,77
CLAIR C.Communes Moret Seine et Loing	CP	313 640,14
CLAIR C.Communes Pays Fertois	CP	59 058,75
CLAIR C.Communes Val de Loing	CP	20 000,00
CLAIR Pays Provinois	CP	111 234,59
CLAIR Secteur de la Ferté-Gaucher	CP	20 000,00
CLAIR Etudes	CP	4 862,00

CONTRATS DEPARTEMENTAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE (C3D)

- de créer les enveloppes prévisionnelles de subventions suivantes :

Enveloppes de subvention	CP / AD	BP 2010
C3D Marne et Gondoire	AD	14 100
C3D San Val Maubuée	AD	25 000
C3D SE Bassée Montois	AD	4 000
C3D Pays de Meaux	AD	48 000

CONTRAT DE PARC DU GATINAIS FRANCAIS

- de créer l'enveloppe prévisionnelle de subvention suivante :

Enveloppes de subvention	CP / AD	BP 2010
Contrat de Parc du Gâtinais Français	CP	241 100

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

